

# ATTESTATION DE PARUTION

Date(s) de parution : 27 SEPTEMBRE 2021 ET 18 OCTOBRE 2021

Dans : L'UNION MARNE



## PRÉFET DE LA MARNE

Christophe  
Espinasse  
Président

Direction Départementale  
des Territoires

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Pargny-les-Reims**

Une enquête publique est ouverte du samedi 16 octobre 2021, à partir de 10h00, au jeudi 18 novembre 2021 inclus, jusqu'à 19h00, par arrêté préfectoral n° 2021-EP-146-AC du 17 septembre 2021 sur la demande de permis de construire déposée par la Société ENGIE GREEN, dont le Siège social est situé à : La Monolithe, 55, rue Desurrière, CS 30018, 63285 Lyon Cedex 02, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Pargny-les-Reims.

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet, notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 10 mai 2021, sera déposée aux Mairies de Pargny-les-Reims et de Coulommies-la-Montagne ou chacun pourra en prendre connaissance pendant 34 jours consécutifs, soit du samedi 16 octobre 2021, à partir de 10h00, au jeudi 18 novembre 2021 inclus, jusqu'à 19h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique :

- en Mairie de Pargny-les-Reims (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur/une tablette mise à disposition du public ;

- sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne ([www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr) - Publications - Enquêtes publiques).

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur les registres à feuilles non mobiles, côté et parés par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en Mairies de Pargny-les-Reims et de Coulommies-la-Montagne aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, aux Mairies de Pargny-les-Reims (Siège de l'enquête) et de Coulommies-la-Montagne, à l'attention du commissaire enquêteur ou les adresser lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 2021-EP-146-AC du 17 septembre 2021 ;

... sur les sites Internet suivants : ...

considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le jeudi 18 novembre à 19h00.

- Madame Brigitte NOEL, désignée en qualité de commissaire enquêteur, réside à la Mairie de Pargny-les-Reims, afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :

- le samedi 16 octobre, de 10h00 à 19h00,

- le jeudi 18 novembre de 10h00 à 19h00

- Et à la Mairie de Coulommies-la-Montagne :

- le samedi 6 novembre, de 10h00 à 19h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires ou en Mairies de Pargny-les-Reims et de Coulommies-la-Montagne, 40, boulevard Anatole France - CS 30004 51007 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tel : 0325-768000

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de permis de construire déposée par la Société ENGIE GREEN.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision exprime dans le délai d'instruction veut décision implicite de rejet. Des informations peuvent être demandées soit :

- auprès de M. Olivier MILLION par e-mail : [olivier.million@engie.com](mailto:olivier.million@engie.com) ou par voie postale à la Société ENGIE GREEN - La Monolithe, 55, rue Desurrière, CS 30018, 63285 Lyon Cedex 02 ;

- auprès de la Direction départementale des territoires, soit par mail :

[ddt-esep-lyon@marne.gouv.fr](mailto:ddt-esep-lyon@marne.gouv.fr) soit par voie postale (DDT - Service eau, environnement et préservation des ressources - Cellule procédures environnementales - ou service urbanisme/pôle application du droit des sols) 40, boulevard Anatole France - CS 30004 - 51007 Châlons-en-Champagne Cedex).

Châlons-en-Champagne,

le 29 septembre 2021

Pour le préfet et par délégation

L'adjoint au chef de service

Signé : Flavien VAILLE

GLOBAL EST MEDIAS

Bâtiment A  
14, rue Edouard Mignot  
CS 20001  
51083 REIMS Cédex  
R.C.S. REIMS B 342 913 704

Global Est  Medias

CONSEIL | COMMUNICATION | CONTENT